



COMITE
Seine Maritime
JUDO



LABEL EXCELLENCE JUNIORS DE SEINE-MARITIME

SAMEDI
21
novembre
2026

DOJO DÉPARTEMENTAL

Rue David Douillet
76440 Forges-les-Eaux



SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -



RÉGION
NORMANDIE

PROGRAMME

samedi 21 novembre 2026

7h45 à 8h30 : **Pesées des masculins** (1kg de tolérance) -55kg ; -60kg ;
-66kg ; -73kg Début de compétition 9h00

11h30 à 12h15 : **Pesées des masculins** (1kg de tolérance) -81kg ; -90kg ;
-100kg ; +100kg
Début de compétition 12h45

13h00 à 13h45 : **Pesées des féminines** (1kg de tolérance) toutes
catégories
Début de compétition 14h30

Pesée officielle également le vendredi 20 Novembre au dojo de Forges-les-Eaux de 18h00 à 19h30 sans tolérance de poids.

Une pesée aléatoire aura lieu le samedi 21 novembre pour les judokas pesés le vendredi 20 novembre (5% de tolérance) :

-55kg ; -60kg ; -66kg ; -73kg : 08h30-09h00

-81kg ; -90kg ; -100kg ; +100kg : 12h00-12h30

Féminines : 13h30 à 13h45

Le tournoi se déroulera sur 7 surfaces (dojo principal + 1 salle d'échauffement)

ORGANISATION



Article 1 - Ce tournoi Juniors est organisé par le Comité de Seine-Maritime de Judo et est labellisé Tournoi Excellence par France Judo.



Article 2 - Les participants sont engagés par les associations et structures affiliées à la FFJDA ou à l'IJF.



Article 3 - Les catégories d'âge (années de naissance) autorisées à combattre sont 2007-2008-2009-2010-2011.



Article 4 - Combattants

- Un maximum de **64 participants** par catégorie de poids est autorisé.
 - Judoka ayant participé à une phase nationale lors de la saison N-1 (Championnat de France 1ère, 2ème, 3ème division ou Espoirs + Coupe de France Minimes)
 - Les judokas des pôles Espoirs et pôles France
 - Les licenciés de la ligue organisatrice sous réserve de l'avis favorable du DTR (Directeur Technique Régional) de cette ligue



Article 5 - Catégories de poids :

o Masculins : -55kg, -60kg, -66kg, -73kg, -81kg, -90kg, -100kg, +100kg



o Féminines : -44kg, -48kg, -52kg, -57kg, -63kg, -70kg, -78kg, +78kg



Article 6 - Temps de combat : 4 minutes. Temps de récupération entre 2 combats : 10 minutes. Avantage décisif.



Article 7 - Formule de compétition : Tableau double repêchage.



Article 8 - La compétition se déroulera sur 7 surfaces de combat de 6 m x 6 m.



Article 9 - Accréditations : **Seul le responsable de délégation sera autorisé à retirer les tickets de pesée des athlètes.**



Article 10 - Pesée : Les combattants devront présenter un ticket de pesée et une pièce d'identité.

ORGANISATION

 **Article 11** - Les dossards seront acceptés sous les conditions du règlement actuel (pas de dossard FRANCE)

 **Article 12** - L'arbitrage sera appliqué en fonction des règles France Judo en vigueur à la date du tournoi. Celui-ci sera assuré par le corps arbitral fédéral.

 **Article 13** - Chaque délégation sera responsable de ses judokas. Le Comité 76 Judo décline toute responsabilité quant aux vols et pertes qui pourraient avoir lieu.

 **Article 14** - Inscriptions :

Les frais d'inscription sont fixés à 15 euros pour tous les combattants et devront être réglés avant le lundi 16 novembre 2026, date de clôture des inscriptions. Frais non remboursables après cette même date.

Pour les licenciés France Judo, l'inscription se fera uniquement via l'extranet fédéral. Pour les licenciés des autres fédérations affiliées à l'IJF l'inscription se fera via la fiche d'inscription en annexe à adresser à Romain BAROU à romain.barou@ffjudo.com.

L'inscription sera validée sous **réserve du paiement** :

Pour les athlètes français, celui-ci se passe directement sur l'Extranet fédéral.

Pour les athlètes d'une autre fédération :

Par carte bancaire via ce lien :

o Clique : [ICI](#)

o Ou flashez ici ➡





Par chèque bancaire à l'ordre du Comité 76 Judo à l'adresse suivante :
o Comité 76 de Judo - 21 Rue de Crosne -76000 Rouen -

Tout règlement sur place sera majoré de 10€ par athlète.

ATTENTION : Faute de paiement, l'accès à la pesée sera refusé.



Article 15 - Ne pourront récupérer un badge de coach, que les enseignants inscrits sur l'extranet ayant validé leur module violence.

Article 16 - Ne seront autorisées à évoluer autour des surfaces de compétition que les personnes dûment habilitées, munies de badges remis par l'organisation (coach, responsable de délégation).

Adresses et Contacts

Lieu de compétition :

Dojo Départemental, Rue David Douillet,
Forges-les-Eaux.

**Président Alain LEJEUNE :**

Tél. : 07.84.96.37.46

president_comite76@ffjudo.com

**Trésorier Yannick ALEXANDRE :**

Tél. : 06.09.24.75.06

tresorier.comite76judo@gmail.com

**Conseiller Technique Fédéral 76**

Romain BAROU :

Tél. : 07.89.43.05.36

romain.barou@ffjudo.com

